



**INFORMATIONS  
PRATIQUES**

FORMAT  
**Face to face, Webinar**

MODE DE PARTICIPATION  
**Linklaters & webinar sur  
Teams  
Paris - 75008  
25 Rue de Marignan**

DATE  
**11/04/2022**

LIEU  
**25 Rue de Marignan  
Paris 75008**

PARTICIPATION  
**€150**

INSCRIPTION  
**[www.aefr.eu](http://www.aefr.eu)**

CONTACT  
**[contact@aefr.eu](mailto:contact@aefr.eu)  
01 70 98 06 53**



**Seminar**

## **Réglementation SFDR niveau 2 (2023) et Taxonomie Mise en œuvre & Portée réelle**

C'est le 1er janvier 2023 que s'appliqueront les obligations liées au Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit « SFDR » pour « Sustainable Finance Disclosures Regulation ». Les normes techniques de règlement ou RTS pour « Regulatory Technical Standards » ont été publiées le 25 juillet 2022 au Journal de l'Union Européenne.

Comment les mettre en œuvre dans un environnement où la taxonomie, en construction, vient s'y greffer tout en n'offrant pas encore une approche normalisée parfaite ?

Si le développement de la finance durable est souhaitable, force est de constater qu'elle a fait émerger des strates de normes et de réglementation s'empilant les unes sur les autres (doctrine AMF, SFDR, Taxonomie, labels...).

Comment, dans ce contexte, les professionnels de la gestion d'actifs et leurs clients (institutionnels...) réussissent-ils à gérer cette complexité croissante et à s'y retrouver ? N'y a-t-il pas des fonds classés 8 (avec des objectifs clairement définis de développement durable au sens de la SFDR) au sein d'une société de gestion qui seraient catégorisés en 9 (assurant la promotion des caractéristiques environnementales et sociales) au sein d'une autre en s'appuyant sur une autre méthodologie propriétaire ?

Face aux bricolages internes des reportings, reflets d'un nécessaire pragmatisme, comment peut, d'ailleurs, s'opérer la surveillance de ces fonds ? Et si l'intelligence artificielle pouvait aider à y voir plus clair ?

Afin d'apporter un éclairage sur ces réglementations, sources encore d'interrogations, d'interprétations et génératrices de coûts pour les professionnels, nous accueillerons l'Autorité des Marchés Financiers pour un point d'étape ainsi qu'un cabinet de conseil pour une analyse globale. Les professionnels qui les suivront – gérants d'actifs, sélectionneurs de fonds, investisseur institutionnel, évaluateur indépendant – ne manqueront pas d'évoquer les obstacles qui restent à dépasser et apporteront leurs convictions sur ce qui fait vraiment, selon eux, qu'un Investissement puisse être qualifié de Socialement Responsable et Durable !

### **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

- Faire le point sur les évolutions récentes de la réglementation « Finance Verte » pour être à même de les implémenter au 1er janvier 2023
- Faire remonter les points d'achoppement à court terme par les remontées d'expérience des professionnels concernés par ces changements
- Entrevoir les évolutions réglementaires à venir



## PROGRAMME

9h00 **Introduction**

Intervenants: Martine LE GALL

9h10 **Point sur la réglementation SFDR après la publication des RTS. Quelles obligations supplémentaires pour les gérants d'actifs et les investisseurs ?**

Intervenants: Camille MAUGUY

9h40 **L'analyse d'un cabinet de conseil – Implémentation et obstacles à lever**

Intervenants: Katia SOTIN

10h10 **LA PAROLE EST AUX PROFESSIONNELS DE LA GESTION**

10h15 **Vision d'un gérant d'OPCVM spécialisé en finance durable**

Intervenants: Edmond SCHAFF

10h35 **Vision d'une gérante de grands mandats et fonds dédiés**

Intervenants: Carole TANGUY-LEPY

10h55 **Vision d'un multi-gérant**

Intervenants: Guy LODEWYCKX

10h15 **Vision d'un institutionnel, assureur et gérant d'actifs**

Intervenants: Carole ZACCHEO

11h15 **PRENONS UN PEU DE HAUTEUR : Finance durable, un concept en perpétuel perfectionnement ?**

11h15 **Greenwashing. En quoi l'intelligence artificielle pourrait-elle aider à y voir plus clair en matière de catégorisation de fonds ?**

Intervenants: Béatrice GUEZ / Jean-Jacques OHANA

11h35 **Echanges avec la salle et les intervenants**

Intervenants: Martine LE GALL

11h50 **Conclusion**

Intervenants: Pervenche BERES